BRULLANOVES

Commune de Brouilla

Tél 04.68.95.33.11
mail :
mairiebrouilla@orange.fr

36ème Année
Octobre–Novembre Décembre 2015

Sommaire :

* Fêtes de fin d'année
* Extrait du Conseil Municipal du 22/10/2015
* Journée internationale des droits de l'enfant
* Nos associations
* Informations
* Nos écoles
* Informations
* Extrait du Conseil Municipal du 25/11/2015
* Projet pédagogique école
* Graines de Champions
* Rifle du Basket
* Informations
* On nous prie d'insérer
* Informations utiles

FETES DE FIN D'ANNEE

Monsieur le Maire, **Pierre TAURINYA,**
Ses Adjoints : Bernard PACCIANUS, Régine BANTREIL, Georges MASSETTE, Hélène LLOBET
Son Conseil Municipal : Mesdames Laëtitia ALCON, Thérèse BELLAVISTA, Corinne BORDEAU, Maryse CHARVIEUX, Mélanie MANIÈRE, Christelle OGOZALY,
Messieurs Nicolas BENNES, Claude COMMES, Gilles COSTE, Jean-Pierre SUNER,

Le personnel communal,

Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2015

Présents : Mrs TAURINYA . MASSETTE, PACCIANUS, Mmes BANTREIL . LLOBET. Mrs COMMES, Mmes BELLAVISTA. CHARVIEUX . ALCON. OGOZALY
Absents excusés : Mélany MANIERE
C. BORDEAU a donné procuration à P. TAURINYA
JP SUNER a donné procuration à G. MASSETTE
N. BENNES a donné procuration à B. PACCIANUS
G. COSTE a donné procuration à C. COMMES
Secrétaire de séance : Régine BANTREIL

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 57

Mr le Maire demande à l'assemblée le rajout de 3 points à l'ordre du jour :
- Acquisition d'un bien vacant et sans maitre
- location de la halle des sports
- compte rendu suite convocation par la gendarmerie d'Elne

à l'unanimité des membres présents, acceptation pour rajouts des 3 points

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 27/08/15, compte-rendu transmis par mail à tous les élus

Pas d'observations. Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.

Compte-rendu suite convocation par la gendarmerie d'Elne

Suite à la plainte déposée à l'encontre de Mr le Maire par les protagonistes de l'affaire « piratage de la boite mail», Monsieur le Maire propose à l'Assemblée :

- Soit de ne rien faire
- Soit de porter plainte contre les personnes impliquées dans le dit dossier

Une discussion s'en suit dans l'Assemblée, et le Conseil Municipal se donne un temps de réflexion pour décider de la suite à donner à cette affaire, après avoir rencontré l'avocat de la mairie.

Acquisition de bien vacant et sans maitre

Acceptation à l'unanimité des membres votants ou représentés pour acquérir dans le domaine privé de la commune, **le bien cadastré section B N° 342, bien vacant et sans maître.**

Amortissement des subventions d'équipement versées (M14) et Décision modificative N°4

L'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour toutes les collectivités.
Décision modificative proposée par Mr le Maire pour les amortissements de l'exercice 2015.

acceptation à l'unanimité des membres votants ou représentés

Décision modificative N°5 pour chapitres 011 et 012

Dépenses de Fonctionnement, acceptation à l'unanimité des membres votants.

Révision du plan local d'urbanisme : lancement du projet

Rappel du projet de révision du PLU ; 3 bureaux d'étude ont été contactés : attente des propositions.
Si l'Assemblée accepte de lancer la procédure, il faut savoir que de nombreuses réunions de travail seront programmées. Le PLU en vigueur a été approuvé le 25/01/2006. La révision du PLU est rendue indispensable en raison de la nécessité de le mettre en compatibilité avec : La loi Grenelle II du 12/07/2010 - le SCOT approuvé le 13/11/2013 - la loi ALUR du 24/03/2014. Mr le Maire propose à l'Assemblée :

1/ DE PRESCRIRE la révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal,
2/ D'ASSIGNER à cette révision les objectifs suivants :
- Reconsidérer le potentiel de développement du village en veillant à une utilisation économe de l'espace en compatibilité avec le SCOT Plaine du Roussillon,
- Mettre en place les conditions pour accueillir de nouveaux habitants, notamment en terme de mixité de logements,

- Compléter ou améliorer la palette d'équipements publics et d'aménagements afin d'offrir un cadre de vie aux habitants actuels et futurs,
- Engager une réflexion sur les potentialités du territoire à accueillir un projet concernant les énergies renouvelables,
- Prendre en compte l'activité agricole et permettre le maintien des terres, valoriser les éléments naturels et les paysages, préserver les continuités écologiques,
- Revoir le règlement des zones urbanisées afin de prendre en compte les évolutions du code de l'urbanisme, d'assouplir et d'alléger ou de compléter certaines règles
- Mettre à jour les documents graphiques, les emplacements réservés, le plan des servitudes ...

3/ D'ADOPTER les modalités de concertation suivantes :
- Mise à la disposition de la population, des associations locales et les autres personnes concernées durant toute la durée de la révision du PLU, de documents de travail au fur et à mesure de l'avancement de l'étude. Ces documents seront disponibles en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture.
- Mise à disposition d'un registre, durant toute la durée de la concertation, permettant de consigner les impressions de chacun sur les projets du PLU.
- L'information concernant les modalités de cette concertation se fera au moyen d'affichage en Mairie.

4/ D'ASSOCIER l'Etat à cette révision du PLU, conformément à l'article L.123-7 du code de l'urbanisme
5/ DE CONSULTER les personnes publiques autres que l'Etat qui en formuleront la demande, ainsi que les établissements publics de coopération intercommunale compétents et les communes voisines.
6/ DE SOLLICITER de l'Etat la transmission des données concernant le territoire dans le cadre du Porter à Connaissance, afin de prendre en compte toutes les dispositions nécessaires dans le projet de PLU.
7/ DE SOLLICITER de l'Etat, une compensation au titre de l'article L.121-7 du code de l'urbanisme, pour couvrir les frais matériels et d'étude nécessaires à la révision du PLU.

acceptation à l'unanimité des membres votants ou représentés

Validation du schéma de MUTUALISATION : Communauté de Communes de Aspres

Présenté par Mme Sylvia PENA, directrice Générale des Services de la Communauté de Communes : dossier de mutualisation des services (Loi de réforme des collectivités territoriales de 2010).

à l'unanimité des membres votants ou représentés
Avis favorable, pour le SCHEMA DE MUTUALISATION proposée par la Com. Com des Aspres

Rapports annuels sur le prix de l'eau et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement - Exercice 2014

report à une séance prochaine

Révision du Plan de Financement pour octroi subvention complémentaire auprès de la Com. de Communes des Aspres (fonds de concours) dossier : "construction salle de motricité et garderie"

à l'unanimité des membres votants ou représentés, ACCEPTATION pour solliciter la Communauté de Communes pour une révision du Plan de financement

Etat actif de la commune au 30/06/2015 - sorties de biens

Dans le cadre du suivi patrimonial des immobilisations, il est prévu que les communes peuvent sortir de leur inventaire des biens désuets et/ou devenus inexploitables. Mr le Maire propose de sortir de l'actif certains biens. A **l'unanimité des membres votants, ACCEPTATION de la proposition ci-dessus.**

La séance est levée à 20 H 54

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

20 Novembre, journée internationale des droits de l'Enfant.

La mairie, l'Association d'Eléphant Vert et les enseignantes du primaire ont voulu marquer cette journée, en ces temps difficiles.

Pour l'occasion, tous les élèves du CP au CM2 ont fait un dessin dont le meilleur de chaque section a été primé par un joli livre offert par la mairie.

L'Association l'Eléphant Vert quant à elle a distribué des cadeaux aux 80 enfants réunis à la salle Rouzaud, après qu'ils aient découvert et énuméré leurs droits.

La rencontre s'est terminée par un goûter offert par la mairie, pour la plus grande joie des enfants !

Les enfants sont incollables sur leurs droits !

Les meilleurs dessins

Tous les enfants ont eu un cadeau

NOS ASSOCIATIONS

BROUILLA PETANQUE

Belle participation du club de Brouilla à la coupe des dirigeants des clubs du Vallespir, concours en triplettes formées.
La coupe s'est déroulée ce samedi 21 novembre par un froid polaire et une ambiance très sympathique au club de Saint Jean Pla de Corts.
Une de nos équipes s'offre la victoire en finale du groupe C et l'autre perd en finale du groupe B. Un grand bravo à tous nos joueurs.

LES NINS DE BROUILLA

★ Magie et Bulles de savon

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association des parents d'élèves de Brouilla a le plaisir de vous convier à un spectacle pour enfants, sur le thème «Magie et bulles de savon». Nous vous attendons nombreux, pour profiter ensemble de ce moment de détente, de convivialité et de gourmandise!

★ le 13 décembre

★ 15h
Halle des sports Brouilla

★ Entrée :
Adulte 5€
Enfant 3€

U.N.R.P.A. Section Brouilla

L'U.N.R.P.A. fera son assemblée générale VENDREDI 8 JANVIER 2016, à partir de 14h30, salle de la mairie (distribution des cartes pour 2016, suivi d'un goûter)

INFORMATIONS

FORMATION A L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR

Samedi 26 septembre dernier, s'est déroulée une formation défibrillateur dispensée par un formateur habilité de la Sécurité Civile de l'UDSP 66. Les personnes inscrites ont pu, en plus du livret théorique reçu traitant de l'urgence cardiaque, mettre en pratique en simulant une situation d'urgence, les gestes de secours et la bonne conduite à adopter pour optimiser les chances de survie de la victime.
Assidues et intéressées, elles ont également appris à utiliser le DAE (défibrillateur Automatique Externe). Rappelons qu'il est situé à l'Espace Ludovic Massé, au Centre Médical.
L'union Départementale des Sapeurs Pompiers des PO met en place, avec le Conseil Départemental des PO, diverses formations accessibles au plus grand nombre d'entre nous.
Ils sont à votre entière disposition pour tous renseignements au 04.68.63.78.22.

PASSAGE DE LA TNT à LA HAUTE DEFINITION

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).
Environ 10 % des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD. Pour ces foyers, il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun des postes non compatibles.

COMMENT VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :

TNT HD
- Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).

OU arte HD
- Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Un test de diagnostic pour savoir
si son équipement est compatible TNT HD
est disponible sur le site **recevoirlatnt.fr**
ou auprès du centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local)

NOS ÉCOLES

Les PS/MS au THÉÂTRE de L'ARCHIPEL scène nationale PERPIGNAN

le mardi 13 octobre 2015.

Nous avons pris le bus pour aller à **PERPIGNAN, au théâtre.**
Nous avons vu le spectacle qui s'appelle « **COUAC** ».
Dans la salle, il faisait noir (nous n'aimons pas trop çà !!!)
Il fallait regarder la scène.
Il y avait une fausse forêt sur l'écran.
Nous avons vu :
-Le soleil et les nuages.
-Un œuf.
-Une petite fille dans l'œuf : elle portait une robe blanche.
-Elle parlait, elle dansait et l'œuf bougeait dans tous les sens !

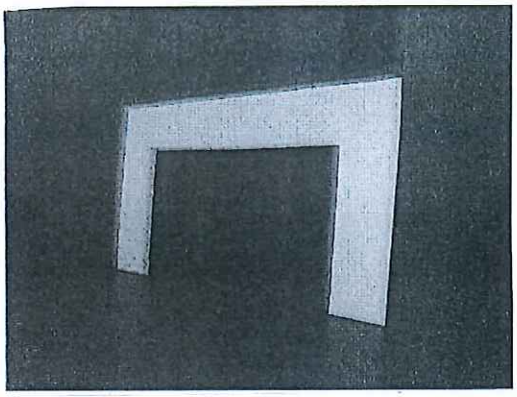

Elle voulait savoir si elle était un canard mais ce n'était pas elle...
Elle a dit : »je suis un aigle » ! Mais ce n'était pas elle...
Elle voulait savoir si elle était un hibou mais ce n'était pas elle...
Elle voulait savoir si elle était un flamant rose mais ce n'était pas elle...
Elle voulait savoir si elle était un pingouin mais ce n'était pas elle...
Elle voulait savoir si elle était un pélican mais ce n'était pas elle...

Elle a cherché longtemps avant de trouver qu'elle était un très beau cygne !

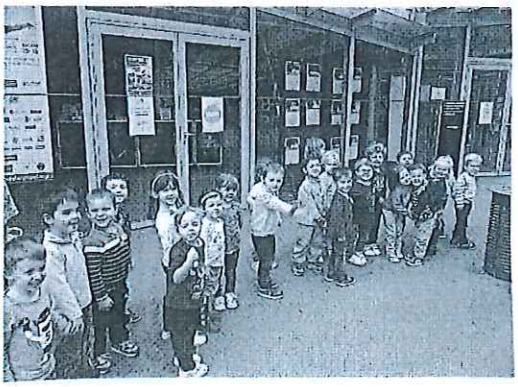

Il y avait beaucoup d'enfants qui regardaient le spectacle en même temps que nous !
C'était un très joli spectacle.

INFORMATIONS

SITE INTERNET

BROUILLA a enfin son site internet ! Vous y trouvez de nombreuses informations : Ecoles, Cantine, Urbanisme, Brullanoves, Formalités Administratives... n'hésitez pas à vous connecter sur le site :

brouilla.fr

ARRETE PREFECTORAL—INTERDICTION

Par arrêté Préfectoral du 27/11/2015, Madame la Préfète interdit la vente, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement, articles pyrotechniques et des bidons de carburant dans le cadre de l'état d'urgence, sur l'ensemble du Département des Pyrénées-Orientales et jusqu'à la fin de l'état d'urgence.

RAPPEL INFOS

En 2016, pré-commande de bois ou fuel ! En fin d'hiver pour commande au printemps et livraison en début d'été.

COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang et la mairie remercient les **25 donneurs** qui se sont présentés lors de la collecte du 09 Octobre 2015 dernier et vous donne rendez-vous le **Mercredi 20 Janvier 2016**, de 16h à 19h30, salle de la mairie.

REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le

samedi 16 janvier 2016
à partir de 12 h
à la salle Rouzaud

Les invitations ont été déposées dans les boîtes aux lettres des personnes âgées de 65 ans et plus.

Si malgré toute notre bonne volonté, nous vous avons oublié !!! N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

THE DANSANT A BROUILLA

le 24 janvier 2016 de 15h à 19h

Organisé par le **Lions Club de Perpignan** avec la participation de **l'Association Le club de danse de Brouilla** et animé par les professeurs de danse **Cynthia et Lionel.**
Cette action est destinée à récolter des fonds pour les reverser à l'Eléphant Vert (Association pour la défense des droits de l'enfant**).**
Entrée : 10 € Pâtisseries offertes et buvette
Nombre de Places limité. Pensez à réserver auprès de Cynthia : 07 70 84 83 63 ou Daniel : 06 15 38 51 72

PROTECTION DES COMPTEURS CONTRE LE GEL

Il est rappelé que les compteurs d'eau doivent être protégés contre le gel par les propriétaires ou les locataires, y compris ceux placés sur les clôtures ou sur les trottoirs.
En cas de détérioration par le gel, le remplacement du compteur est à la charge de l'abonné.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2015

Présents : Mrs TAURINYA . PACCIANUS. MASSETTE Mmes BANTREIL . LLOBET. Mrs COMMES. COSTE . JP SUNER. Nicolas BENNES. Mmes CHARVIEUX . ALCON. OGOZALY . BELLAVISTA (arrivée à 19 H 07)
Absente excusée : Mélany MANIERE
C. BORDEAU a donné procuration à P. TAURINYA et Th. BELLAVISTA a donné procuration à L. ALCON

Secrétaire de séance : Georges MASSETTE

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 51

Mr le Maire demande à l'assemblée le rajout de 2 points à l'ordre du jour :
Autorisation donnée à Mme la Perceptrice d'Elne pour rattrapage - écritures d'amortissement pour les années antérieures
Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe à raison de : 31/35ème

à l'unanimité des membres présents, acceptation pour rajouts des 2 points

Mr le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 22/10/15, compte rendu transmis par mail à tous les élus

Pas d'observations. Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.

Dissolution de l'Association JUJITSU

L'association JUJITSU est dissoute, le bureau a décidé de reverser à la commune l'excédent, en souhaitant qu'il soit reversé aux enfants de l'école de Brouilla.

acceptation à l'unanimité des membres votants ou représentés pour reversement à titre exceptionnel tel que présenté par le Président

Dissolution de l'Association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Dissolution de l'association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE. Le solde créditeur (subvention 2016) sera reversé à la commune de Brouilla.

Commission d'Appel d'offres : choix du cabinet urbaniste "Révision Plan Local d'Urbanisme"

Mr le Maire rappelle à l'Assemblée, le projet de Révision du PLU et la consultation de 3 cabinets urbanistes. La commission d'appels d'offres s'est réunie le jeudi 12 novembre 2015 à 17 H45.

Monsieur le Maire informe l'assemblée des résultats :

ACCEPTATION de l'attribution du marché au cabinet urbaniste COGEAM ETUDES (dossiers consultables en mairie).

Rapports annuels sur le prix de l'eau et la qualité des services publics d'eau potable & d'assainissement - Exercice 2014

Présentation de la synthèse par Hélène LLOBET (dossier consultable en mairie).

Commande de plants à la pépinière départementale

Mme BORDEAU avait en charge ce dossier avec les directives suivantes : plantes qui nécessitent très peu d'arrosage + utilisation minimale de pesticides. Ces plants fournis par la pépinière départementale sont gratuits pour les communes.
Le Conseil municipal à l'unanimité ACCEPTE la commande telle que listée

Projet de Schéma départemental de Coopération Intercommunale

Mme la Préfète a proposé aux membres de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) comme le prévoit la loi du 7 aout 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe). Mr le Maire détaille ce projet en insistant sur l'amputation des communes de Llupia et Ponteilla (manque important pour la communauté sur le plan financier), ainsi que sur la notion de Territoire.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2015

Il informe que la Commune de Ponteilla souhaiterait rejoindre la communauté de communes des Aspres ; elle adhère déjà à des services que ne propose pas la Communauté d'Agglomération.

La Communauté de Communes des Aspres et les communes membres ont la possibilité d'émettre un avis ainsi que des observations.

Vu la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (Loi NOTRe) ;
Vu le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté en CDCI le 9 octobre 2015 et communiqué aux conseillers communautaires / municipaux,
Vu le courrier du 12 octobre 2015 par lequel Madame la Préfète invite l'ensemble des assemblées délibérantes des communes et des EPCI à émettre un avis, une observation, une réflexion sur le projet présenté ;
Les membres du Conseil municipal de BROUILLA, après avoir pris connaissance du projet de SDCI, émettent les observations suivantes :
S'agissant du périmètre des EPCI à Fiscalité Propre, le département des Pyrénées-Orientales n'est impacté par aucune modification au regard de la Loi NOTRe.

Pour autant, les élus des Aspres réclament le respect de la notion de « bassin de vie » qui constitue selon le gouvernement, l'un des fondements de la coopération intercommunale, notion occultée par la décision autorisant le départ des communes de Llupia et Ponteilla vers l'Agglomération de Perpignan, en 2009.

Les élus insistent sur la cohérence du territoire des Aspres à 21 communes, confirmée par l'existence du Syndicat regroupant l'ensemble de ces communes (SIVU de voirie), tout comme le périmètre du nouveau canton des Aspres, constitué très exactement des 19 communes de la Communauté, de Llupia et de Ponteilla.

Les élus rappellent les différentes compétences assurées par la collectivité et soulignent l'existence de nombreuses conventions unissant ces 2 communes à la Communauté de Communes des Aspres, preuve de la cohérence, voire de la nécessité de leur coopération, notamment en matière d'approvisionnement en eau et de service d'assainissement.

Ils rappellent le souhait exprimé par le Maire de Ponteilla de réintégrer la Communauté de Communes des Aspres, dont la demande a été refusée au motif qu'elle suppose l'enclave de Llupia…

A ce titre, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants ou représentés

Les membres du Conseil municipal de la commune de BROUILLA se prononcent en faveur d'une modification corrective de leur périmètre, incluant les communes de Llupia et de Ponteilla.

Convention avec la communauté de communes des Aspres pour la gestion de la maintenance de l'éclairage public

Le conseil municipal, *après avoir délibéré et à* ***l'unanimité de ses membres présents ou représentés ACCEPTE la signature de la convention pour la gestion de la maintenance de l'éclairage public avec la Communauté de Communes des Aspres***

La séance est levée à 20 H 27

VŒUX A LA POPULATION

Monsieur le Maire, Pierre TAURINYA,
Ses adjoints,
Son conseil municipal,

Vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu

Vendredi 29 janvier 2016 à 18h30
à la salle de la mairie.

NOS ECOLES—PROJET PEDAGOGIQUE

Les enseignantes des classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 lancent une **campagne d'appel aux dons** en faveur de la coopérative scolaire.

Les fonds collectés nous permettront d'envoyer nos élèves (69 au total) en voyage scolaire à **BARCELONE du 17 au 20 mai 2016.**

Voici le programme prévu:

Visite du musée des sciences "Cosmocaixa Barcelona"

Visite de la boquéria (marché de Barcelone), et découverte des Ramblas

Découverte du parc Guell

Visite du musée Miro

Découverte du stade Olympique et passage à pied par les fontaines de Montjuich jusqu'à la place de la catalunya

Visite de la Sagrada Familia

Visite du zoo de Barcelone

Si vous souhaitez nous aider à réaliser notre projet, merci de déposer vos dons à la mairie de Brouilla, de préférence par chèque à l'ordre de la coopérative scolaire de Brouilla, dans le cas d'un don en espèces, merci de le remettre aux écoles.

Nous vous remercions pour votre soutien.

Mmes CULEBRAS, DE ABREU, et FERRERES

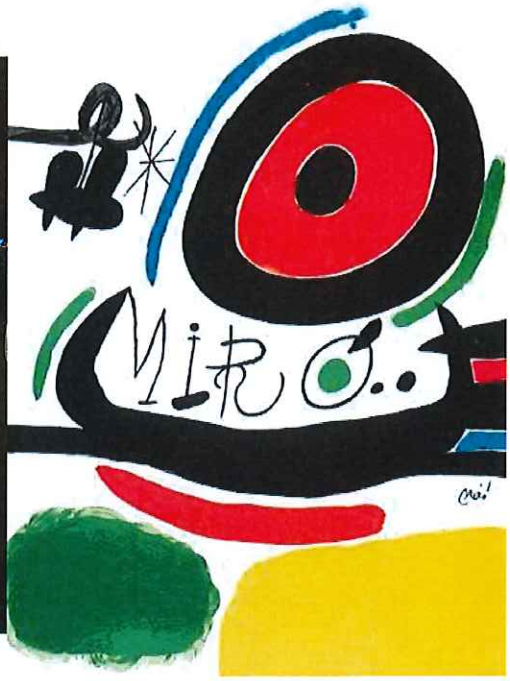

GRAINES DE CHAMPIONS

C'est avec un immense plaisir que nous avons appris que le joueur de basket-ball, Brice BENARD, (ancien joueur de Brouilla et jouant cette saison à Toulouges en équipe minime France), a été retenu pour un stage organisé par la Fédération Française de Basket Ball à Bourges du 16 au 21 décembre 2015 afin de préparer la future équipe de France minimes.

Ce Brullanenc a commencé le Basket-Ball à l'âge de 4 ans avec un début très difficile à chaque entraînement, si bien que sa mère l'enleva du basket pour l'inscrire à l'équitation, puis au football la saison d'après.

Puis, il revient au basket au bout de deux saisons d'absence avec une autre vision de ce sport en y consacrant tout son temps libre. Il est donc passé dans le chaudron de Brouilla, avec ses copains, Thomas, Christophe, Maxime, Romain, Charles, Yvon et bien d'autres, pour effectuer des « cinq contre cinq ».
Mises à part ces rencontres amicales, il y avait ensuite les entraînements sous la houlette des entraîneurs du club.

Brice progressa très vite.

Il se vit récompensé par :

- un premier titre de champion départemental puis régional en sélection,
- Champion de France à Nîmes avec l'équipe Benjamins de Brouilla.
- Parti jouer à Toulouges la saison suivante, éliminé en quart de finale minimes par Villeurbanne
- Vice-champion de France UNSS avec le collège Jean Moulin de Perpignan, avec comme entraîneur Benoît BENITEZ.
- Saison 2014-2015 : départ vers Montpellier au pôle espoirs, champion de France minimes groupe B et Vice-champion de France en UNSS.
- Saison 2015-2016 : il revient à Toulouges en minimes 2ème année, sélectionné en équipe du Languedoc Roussillon avec son ami de club, Hugo BENITEZ.

Ces deux jeunes ont convaincu les responsables de la Fédération Française de Basket-Ball lors de leur tournoi national qui a eu lieu pendant les vacances de Toussaint à TEMPLE SUR LOT.

Bravo les jeunes et bonne chance pour la suite de votre carrière de Basketteur.

RIFLE DU BASKET

Par avance, le BBC Aspres vous remercie de votre participation à cette rifle annuelle qui permet au Club de continuer son activité.

INFORMATIONS

erdf
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Contacts

Pour affichage en mairie

Service clients particuliers ☎ 09 69 32 18 57
Service Clients professionnels ☎ 09 69 32 18 58
Service Clients entreprises ☎ 09 69 32 18 99

Choix 1 : - Raccordement
- Suivi de branchement provisoire (sous réserve de demande préalable auprès du fournisseur)

Choix 2 : Autres informations (Demande de déplacement de réseau, élagage...)

Les dossiers de raccordement peuvent être téléchargés sur : erdf.fr ***et envoyés à :***
ERDF – Service ARE - 382 rue Raimon de Trencavel
34926 MONTPELLIER cedex 9
Mail : erdf-are-laro@erdfdistribution.fr

Les dossiers de déplacements de réseau sont à envoyer à :
ERDF – Accueil Raccordement Electricité Marché d'Affaires
2, rue de Verdun – 30901 NIMES cedex 9
Mail : erdf-aremabt-laro@erdfdistribution.fr

Dépannage Electricité

En cas de coupure prolongée ou pour signaler une situation dangereuse.

☎ 09 72 67 50 66

Travaux à proximité des réseaux ☎ 04 66 59 94 19

Demande de Renseignements et Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
- S'inscrire et déposer votre demande sur :
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr
- Télécharger le formulaire et l'envoyer par mail à :
erdf-grdf-urelaro-bexdrdict@erdf-grdf.fr

Relevé de compteur

En cas d'absence lors du passage du releveur, déposez vos index sur :
www.erdf.fr/compteur

Raccordement d'une installation de production

☎ 09 69 32 18 00

Puissance <= 36 Kva :
Mail : erdf-areprod-inf36-laro@erdfdistribution.fr

Puissance > 36 kVA :
Mail : erdf-areprod-sup36-med@erdf.fr

Autres contacts

- CONTRAT
- FACTURATION

Contacter votre fournisseur dont les coordonnées figurent sur votre facture

Juillet 2015

ON NOUS PRIE D'INSERER

L'HORREUR

Paris pleure ses morts, France martyrisée
Des actes répugnants et bien prémédités
Tuant des innocents pour semer la terreur
En croyant nous forcer à vivre dans la peur !

Tous ces morts, ces blessés qui vivaient dans la paix
Victimes d'assassins et de leur lâcheté
Fous manipulateurs, cachés dans vos terriers
Vous a-t-on quelquefois parlé de liberté ?

Ils se font exploser, pauvres marionnettes
Guidées, manipulées au nom d'un prophète
Nulle intelligence mais un cerveau dément
Haine meurtrière les poussant en avant !

Voulez-vous donc régner en maîtres du monde
Un boulet à vos pieds sentant la bête immonde ?
Aujourd'hui nous pleurons, demain l'espérance
Nous verra tous unis, debout pour la France !

Annie Franco

SOUVENIR D'ENFANCE

Combien de souvenir sur cette photo, des élèves de l'école de Brouilla en 1952 !!!!

Malheureusement, soixante et un ans après, certains (es) nous ont déjà quitté.

Atlantico ROSELLO

NAISSANCE

Bélinda et Thibault sont heureux de vous annoncer l'arrivée de leur petite sœur Isabella, née le 4 novembre dernier, pour la plus grande joie de leurs parents Stéphane DOUBLET et Jennyfer DOUBLET—DE CONINCK, domiciliés à Brouilla.

INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 16h30 à 18h.

U.N.R.P.A

Dès la rentrée, la permanence de l' U.N.R.P.A a lieu tous les 1er mercredi de 10h à 10h30 et 3ème vendredi de 16h à 18h dans la **salle des associations**.

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale a lieu les 1er et 3ème mardis du mois de 10h à 12h en mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés, filles et garçons nés en Janvier, Février ou Mars 2000.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire, est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

PIJ

En période scolaire :
Mercredi 14h à 19h et Samedi 14h à 18h

Pendant les vacances :
Du lundi au samedi de 14h à 19h ou toute la journée selon l'activité

Contact : Julie PERERA 04.68.21.27.88 ou 06.19.36.89.36
Email : pj.brouilla@cc-aspres.fr

DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu

- Mardi 12 janvier 2016 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 08 janvier, dernier délai.
- Mardi 02 février ; s'inscrire en Mairie avant le vendredi 29 janvier, dernier délai.
- Mardi 01 mars ; s'inscrire en mairie avant le vendredi 26 février, dernier délai.

Les sortir la veille du ramassage sur le trottoir (passage tôt le matin).

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)

Bac jaune (tri sélectif) : 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du conteneur, appelez la mairie.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux..., les mercredis après-midi et les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h.

Renseignements : Tijini MERNIZI (06.46.06.08.84)

RÉCUPERATION ET RECYCLAGE

✓ LE VERRE

6 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare (abri bus)
- Lotissement Jardins del Conte

✓ LES PILES

- Un point de collecte à la mairie

✓ LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking devant la mairie, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

Sont interdits : les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.

- Un point de collecte à la mairie